

TABLE RONDE

Devoir de vigilance

22⁰⁹
2022

19h00 | Neimënster

Comment renforcer la responsabilité des entreprises en matière de droits humains et environnementaux ?



avec la participation de

Charles Goerens, Christophe Hansen, Marion Lupin, Antoniya Argirova, Nancy Thoma, N.N. (EC) | Modération : **Annick Goerens**



Parlement européen
Bureau de liaison
au Luxembourg



Commission
européenne

Représentation au Luxembourg



Après trois reports, la Commission européenne a publié sa proposition de Directive sur le devoir de vigilance en matière de durabilité (CSDDD) le 23 février 2022. Une étape cruciale pour renforcer la responsabilité des entreprises en matière de droits humains et environnementaux, ainsi que pour établir des conditions de concurrence égales pour les entreprises.

La question du devoir de vigilance a gagné en importance depuis l'invasion russe en Ukraine et les nombreuses conséquences ressenties par les citoyens et entreprises européens.

De nombreuses questions seront abordées lors de la table ronde : Quel sera l'impact de la directive sur le terrain ? Quels sont les points forts et les faiblesses de cette proposition ? Quels défis la Commission européenne a-t-elle rencontrés lors de l'élaboration du texte ? Comment se positionnent la politique, les partenaires sociaux et la société civile au Luxembourg par rapport à la proposition de directive ?

Inscriptions jusqu'au 20 septembre via l'adresse email suivante: comm-rep-lux@ec.europa.eu

Programme :

- Mot d'introduction – **Christoph Schroeder** (Bureau de liaison du Parlement européen au Luxembourg)
- Keynote speech – **Marion Lupin** (European Coalition for Corporate Justice – ECCJ)
- Table ronde animée par **Annick Goerens**

Participants :

Charles Goerens (Député européen, renew europe/DP)
Christophe Hansen (Député européen, PPE/CSV)
Antoniya Argirova (Initiative pour un devoir de vigilance)
Nancy Thoma (Inspiring more sustainability Luxembourg)
N.N. (Commission européenne - à confirmer)

- Conclusion – **Jean-Louis Zeien** (Fairtrade Lëtzebuerg)

Organisée par le Bureau de liaison du Parlement européen au Luxembourg, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg.